

### 🎯 Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances en tenant compte de l'évolution des techniques et de la réglementation relatives à la prévention des risques amiantes
- Maintenir son attestation de compétence à la prévention du risque amiante Sous-Section 4

### 🎓 Prérequis

Avoir suivi une formation préalable Prévention du risque Amiante sous-section 4 de moins de 3 ans  
Aptitude médicale au port d'équipement de protection respiratoire  
Etre capable d'utiliser la langue Française

### 👥 Effectif

Jusqu'à 10 stagiaires  
Opérateur de chantier

### 🔧 Pédagogie

- Exposés interactifs appuyés sur support informatique
- Etude de cas
- Mises en situation
- Remise d'un document stagiaire

### 📋 Evaluation

- Tests des connaissances

## Programme



7 heures

Retour d'expériences vécues depuis la dernière habilitation

Rappel des acquis

- Rappels du contexte des formations Prévention des risques amiantes Sous-Section 4
- Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante, ses effets sur la santé

La réglementation Amiante

- Les évolutions de la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets
- Les obligations du donneur d'ordre

Application de la prévention du risque amiante

- Protection des travailleurs
- Mesures de prévention collective
- Equipements de protection individuelle
- Exposition des travailleurs
- Le mode opératoire
- La gestion des déchets amiante

Mise en situation avec évaluation pratique

- Appliquer un mode opératoire
- Répondre à une évaluation des connaissances

Délivrance	Les + de la formation	Formations complémentaires
Chaque stagiaire recevra à l'issue de la formation une attestation de formation ainsi qu'une carte d'habilitation conformément aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2012	Formateur ayant une forte expérience du terrain Mises en situation des stagiaires Utilisation des retours d'expérience d'entreprises	